



ÉMINCÉ DE BROCHET

Newsletter n°5, novembre 2020

A voir et à partager

Ça y est, le documentaire sur la ZAC du Brochet est disponible sur YouTube ! Vous pouvez y accéder directement par notre compte Facebook ou avec ce lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=1svkizFfivM>



Ces images ont été tournées pendant l'été 2020, en respectant bien l'interdiction d'entrer sur la propriété privée de la SNC le Brochet (aménageur de la ZAC du Brochet). Vous y découvrirez en particulier l'immensité du projet qui s'étend jusqu'au village de la Nouillère.

Ce documentaire a été l'occasion de rassembler les points de vue des différents opposants : expropriés, association de commerçants Laissez-nous vivre un peu et notre collectif citoyen. Alors n'hésitez pas à le faire connaître autour de vous, famille, amis, tous doivent le voir !

Concours photo

La communauté de communes Sèvre & Loire organise un concours photo sur le thème du vélo. Il y a deux catégories : « Vélo et paysages » et « Vélo et humour ». En principe, toutes les photos seront publiées sur la page Facebook de la communauté de communes. Une

occasion donc pour donner de la visibilité à notre lutte. Pour la catégorie « Vélo et humour », c'est le nombre de likes sur Facebook qui déterminera le gagnant et nous allons présenter une photo dénonçant la ZAC du Brochet. Pour le thème « Vélo et paysages », le gagnant sera désigné par le bureau communautaire et on voudrait présenter plusieurs photos pour interpeler sur la bétonisation de ces terres agricoles.



A l'entrée de Vallet, les vignes, le moulin Honoré et le panneau « MacDo Vallet recrute »



Magnifique entrée de la ZAC du Brochet avec ses espaces verts (photo du 14 octobre 2020)

Pour donner plus de poids à cette action, vous pouvez participer au concours photo jusqu'au 30 octobre. N'hésitez pas à nous écrire pour en savoir plus : Laissebeton@protonmail.com.

Prise de position de EELV

Après avoir pris position contre le projet du Carnet (bétonisation de 110 hectares en bord de Loire) et contre l'installation d'un méga entrepôt d'Amazon à Montbert, Franck Nicolon a aussi pris position contre la ZAC du Brochet dans un tweet du 14 octobre 2020.



Franck Nicolon @FNicolon · 14 oct.
17 ha terres agricoles menacés par la construction d'une zone commerciale géante à #Vallet avec l'accord des élus. @Elus_EELV_PdL aux côtés des commerçants et paysans. Les grands projets inutiles pleuvent dans le Sud @loireatlantique @laisseznousvi44 @StopCarnet @amazon #Corcoué



Son opposition à la bétonisation de 17 hectares de terres agricoles à l'entrée de Vallet n'est pas nouvelle puisqu'il avait participé à la marche citoyenne organisée en octobre 2017 par l'association de commerçants Laissez-nous vivre un peu. Mais il s'exprime cette fois officiellement au nom de EELV Pays de la Loire et nous l'en remercions.

Transparence, mon amour

Avant l'été, l'association de commerçants Laissez-nous vivre un peu avait demandé à la communauté de communes de lui communiquer les comptes-rendus du comité technique qui se réunit au moins une fois par trimestre selon le traité de concession de la ZAC du Brochet. Les semaines passent, pas de réponse.

Alors l'association a saisi la CADA

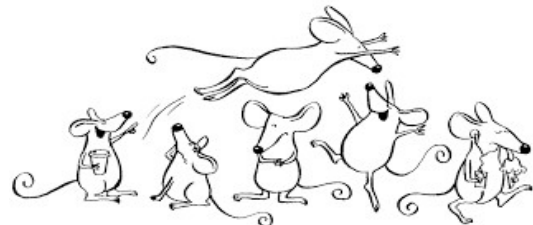
(commission d'accès aux documents administratifs) pour avoir un avis sur le caractère communicable (ou non) des documents demandés.

L'avis de la CADA du 8 octobre 2020¹ est sans appel : avis favorable à la communication. On cite : « La commission, qui a pris connaissance de la réponse du président de la communauté de communes Sèvre et Loire, observe qu'elle a déjà eu à se prononcer sur le caractère communicable des documents élaborés à l'occasion de la réalisation de la ZAC du Brochet, par ses avis n°20161439 du 12 mai 2016 et n°20190647 du 26 septembre 2019 et prend acte de ce que ses avis n'ont pas été suivis. Elle réitère cependant son appréciation selon laquelle [...] ces documents de nature administrative [...] sont communicables à toute personne qui en fait la demande».

A voir si la nouvelle présidente de Sèvre & Loire, Christelle Braud, sera plus attachée au respect de la loi en matière d'accès aux documents administratifs.

Plus on est de fous, plus on rit

Suite à la réunion d'information qui a eu lieu au Pallet (un grand merci à l'AMAP du Pallet pour cette invitation !), plusieurs personnes se sont inscrites à notre newsletter et ont rejoint notre collectif Laissez Béton. Nous en sommes super contents et nous leur souhaitons la bienvenue !



Pour nous rejoindre ou vous tenir informé, nous écrire à Laissezbeton@protonmail.com.

Retrouvez nous également sur Facebook (Laissez Béton Vallet) et Twitter (NonZacBrochet)

¹ Consultable sur le site de l'asso:

https://www.laisseznousvivreunpeu.fr/docs/20201008_avis_CADA.pdf